

FORMATION

JURIDIQUE

ANNONCER UN DOMMAGE ASSOCIÉ AUX SOINS (FORMAT DEMI-JOURNÉE)



Format d'intervention

 Distanciel  Présentiel

Mode d'intervention

 Intra  Inter


Votre secteur d'activité

S Sanitaire **M** Médico-Social

Vous êtes

Médecin, cadre de santé, personnel en charge de la qualité gestion des risques, membre de la direction relations avec les usagers, membre de la direction qualité et gestion des risques, tout personnel impliqué dans l'annonce d'un dommage associé aux soins.

Date et lieu

 Sur demande

Distanciel : 0,5 jour - 3h30
Présentiel : 1 jour - 2 sessions consécutives

Tarifs

 Devis sur demande

PRÉSENTATION

Vous êtes médecin, cadre de santé, soignant référent qualité ? Vous souhaitez vous préparer à un entretien d'annonce d'un dommage associé aux soins ? Grâce à des apports théoriques et des échanges sur les pratiques, cette formation vous aidera à développer une communication adaptée auprès des patients, répondant ainsi à leurs besoins et à maintenir une relation de confiance entre eux et l'équipe soignante, souvent impactée par l'évènement indésirable (« seconde victime »).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Maitriser** le contexte et les enjeux concernant l'information du patient suite à un évènement indésirable grave (EIG)
- **Appliquer** le dispositif d'annonce d'un dommage associé aux soins
- **Proposer** des pistes de réflexion à travailler en équipe.

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

INTERVENANT

Cette formation est animée par un(e) consultant(e) spécialisé(e) en management des risques médicaux.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques, retours d'expérience et vidéos.

MODALITES TECHNIQUES

Cette formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur portable par participant et la connexion à internet (privilégier le navigateur Google Chrome).

PROGRAMME

1. Quelques définitions

2. Contexte :

- Démarche qualité gestion des risques
- Données chiffrées

3. Enjeux de l'annonce

- Droits et devoirs
- Evaluations HAS
- Médias et réseaux sociaux
- Patient et Seconde victime
- Principes de la responsabilité médicale

4. Le dispositif d'annonce : une approche par étapes

- Préparation du premier entretien
- Réalisation
- Débriefing et suites

5. Les bases de la communication

6. Les « règles d'or » du dispositif d'annonce

- Bonnes pratiques lors des entretiens
- Bonnes pratiques de traçabilité
- Procédure institutionnelle

7. Synthèse

ÉVALUATION

Tout au long de la formation des exercices ou des quiz permettent d'évaluer l'acquisition des connaissances et des compétences et l'atteinte des objectifs. Une évaluation de la satisfaction des participants est recueillie en fin de formation

[Je demande un devis](#)



formation.santesocial@relyens.eu



+33 (0)4 72 75 50 15

Relyens Mutual Insurance

18 rue Edouard Rochet - 69372 LYON Cedex 08 - FRANCE
www.relyens.eu

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes
Entreprise régie par le code des assurances
779 860 881 RCS Lyon
Organisme de formation professionnelle déclaré sous
le n° 82690051369 auprès du Préfet de région
N°TVA Intracommunautaire : FR 79779860881